

LA PROPOSITION DU NOUVEL ELAN TRESSOIS POUR LE « FORUM TRESSOIS »

Point 19

Création du Forum Tressois

2018-104

Afin de développer l'association et la concertation des citoyens, la Mairie de Tresse multiplie depuis plusieurs années de nombreuses actions favorisant la consultation des habitants à la vie de la collectivité auxquelles sont conviées selon le sujet et la localisation tout ou partie de la population.

Conformément aux engagements pris devant les Tressois, les élus de la majorité de Tresses Ensemble en collaboration avec les élus de l'opposition du Nouvel Élan Tressois propose de mettre en place le Forum Tressois, espace citoyen de dialogue et de concertation.

OBJECTIFS DU FORUM TRESSOIS

le Forum tressois est un espace de dialogue qui contribue à :

- Permettre à la démocratie consultative locale de s'exprimer dans un cadre constructif et efficace
- Associer les habitants en sollicitant leur expertise d'usagers sur les questions et projets d'intérêts communaux
- Enrichir le débat public

COMPOSITION

Le Forum Tressois se compose de 27 citoyens représentatifs de la diversité de la population en terme d'âge.

81 noms sont tirés au sort sur la liste électorale en présence des élus qui le souhaitent.

Si les citoyens acceptent, les 14 premières femmes et les 13 premiers hommes sont désignés comme membre du Forum Tressois. Les autres seront intégrés au fur et à mesure des vacances de siège dans l'ordre du tirage au sort.

Le principe de la parité est respectée.

Si la liste initiale est épuisée, un nouveau tirage au sort est organisé.

Les membres du Forum Tressois élisent leur président(e).

Pour être membre du Forum Tressois, il faut:

- Habiter Tresses
- Être inscrit sur la liste électorale
- Ne pas être un élu ou un conjoint d'un élu, ou un employé de la commune, ou de la Communauté des communes des Coteaux Bordelais ou d'un opérateur de ces collectivités.

La participation des membres est volontaire, individuelle et bénévole.

RÔLE ET COMPÉTENCES

Afin de remplir les objectifs qui lui sont assignés, le Forum Tressois pourra :

- Être consulté par le Maire ou le Conseil Municipal sur toute question ou projet d'intérêt communal
- Transmettre au Conseil Municipal toute proposition d'intérêt communal
- Proposer des actions visant à développer le lien social dans la commune

FONCTIONNEMENT

- Les réunions des membres du Forum Tressois sont publiques. Un débat est ouvert pendant 15 à 30 minutes avec le public à la fin de chaque réunion de Forum.
- Les réunions de travail ont lieu au minimum une fois par trimestre à une date précisée lors de la précédente réunion
- Elles sont présidées par leur président désigné lors d'un vote entre tous les membres.
- Elles peuvent être présidées par un représentant du président membre du Forum en cas d'empêchement du président.
- Des élus de la majorité ou de l'opposition, des personnels des services municipaux et des intervenants extérieurs qualifiés pourront être sollicités pour participer de façon ponctuelle aux réunions de travail.

- Toute proposition est adoptée à la majorité des membres du Forum Tressois. En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.
- Un compte rendu des réunions est transmis à chacun des membres, au maire et téléchargeable sur le site de la Mairie par les citoyens.
- Toute proposition adoptée à la majorité des membres du Forum Tressois sera étudiée par la ou les commissions municipales compétentes en présence du président du Forum Tressois ou d'un de ses représentants.
- Le conseil municipal s'engage à adopter toute proposition du Forum Tressois validée en commission statutaire.

TRANSPARENCE ET COMMUNICATION

- Un espace est réservé au Forum Tressois sur le site de la Mairie
- La liste des membres est publique
- Le Forum Tressois bénéficie d'une adresse email afin que les Tressois puissent les contacter.
- Les comptes-rendus de réunion, de commissions sont transmis à chacun des membres, au Maire et sont consultables et téléchargeables sur le site de la Mairie par tous les citoyens
- Un rapport annuel des activités du Forum Tressois sera présenté au conseil municipal et sera consultable et téléchargeable sur le site de la Mairie par tous les citoyens

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver la mise en place du Forum tressois ainsi que sa composition et ses modalités de fonctionnement et de transparence.